



PRÉ-QUALIFIANTE MONTEUR·SE DÉPANNEUR·SE EN CLIMATISATION

Son rôle : Le/la monteur·se dépanneur·se en climatisation intervient sur les équipements de chauffage et de climatisation afin d'en assurer l'installation, le contrôle et le dépannage, dans le but de garantir le confort thermique et la conformité des installations.



LES ESSENTIELS

- La formation se déroule à l'unité de Rangiroa**
- Elle dure environ 3 mois (du lundi au vendredi) soit 14 semaines**
- 8 PLACES DISPONIBLES EN FORMATION**



LES AVANTAGES !

- FORMATION PRÉ-QUALIFIANTE**
- INDEMNITÉ FINANCIÈRE PRÉVUE DURANT LA FORMATION**
- OBTENTION D'UNE ATTESTATION DE FORMATION**
- TOUT PUBLIC DEMANDEUR D'EMPLOI**



40 96 04 22



CFPA POLYNÉSIE



www.cfpa.pf

PRÉ-QUALIFIANTE MONTEUR-SE DÉPANNEUR-SE EN CLIMATISATION

Débouchés : suivre une formation qualifiante ou l'accès direct à l'emploi.

Délivrance d'une Attestation de Formation Professionnelle (AFP)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation comprend 2 modules de compétences :

Période d'intégration

Accueil des participants, présentation des objectifs, découverte de l'environnement professionnel et adaptation du parcours de formation.

- **Installer et mettre en service des équipements monopostes de climatisation de type split système**
- **Réaliser la maintenance préventive et corrective de niveau 2 des équipements de climatisation**

Module inclus : création d'entreprise individuelle

Devenir stagiaire en 3 étapes :

- Réunion d'information collective
- Test de positionnement
- Entretien Technique

PRÉREQUIS

- Savoir lire et comprendre une consigne simple rédigée en français
- Savoir écrire une réponse à une question simple
- Un projet professionnel travaillé en amont facilite votre inscription et votre réussite

MISSIONS PRINCIPALES

- Consolider son projet professionnel ;
- Acquérir les comportements attendus en formation et en entreprise ;
- Acquérir les prérequis nécessaires à l'entrée en formation qualifiante ;
- Développer les capacités nécessaires à l'intégration dans l'entreprise et d'adaptation au travail en équipe.

Contexte de travail :

Il/elle réalise son activité seul·e, parfois au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un chef d'atelier et se conforme aux règles d'hygiène et de sécurité, notamment dans l'utilisation des équipements de protection individuelle. Il gère les déchets liés à la pose et à la maintenance des équipements de climatisation. Il peut être amené à travailler ponctuellement en hauteur dans des positions inconfortables. Il porte les équipements de protection individuelle adaptés.

Méthode et modalités d'évaluation :

- Approche théorique, mise en situation pratique
- Evaluation continue pendant la durée de la formation (14 semaines)

Préparation à l'évolution professionnelle :

- Suivre une formation qualifiante ou l'accès direct à l'emploi
- Délivrance d'une attestation de formation (AFP)

Conditions de travail et de Sécurité :

- Port obligatoire des EPI (chaussures, gants, pantalon, gao)